



MUNICIPALITÉ DE
Rivière-Éternité

*Une fenêtre
sur le Fjord!*

Rivière-Éternité, le 9 juillet 2008

Examen stratégique de la Société canadienne des postes
330, rue Sparks (HCCR)
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5

Objet : Maintien du service postal public et universel

Madame,
Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint copie conforme de la résolution municipale n° 185-07-2008, relative à l'objet cité en titre, telle qu'adoptée par le conseil municipal de Rivière-Éternité lors d'une séance tenue le 7 juillet dernier.

Par cette résolution, la Municipalité de Rivière-Éternité manifeste à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exige que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Veuillez agréer, madame, monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Denis Houde, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier

/dh

p.j. résolution

c.c. : Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
dossier 1-3-2.04

Un village de crèches



**Canada
Province de Québec
Municipalité de Rivière-Éternité**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ TENUE LE LUNDI 7 JUILLET 2008 À 19 h 30 À LA SALLE DES
DÉLIBÉRATIONS DE L'HÔTEL DE VILLE DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ (418 route Principale à
Rivière-Éternité) - QUORUM PRÉSENT -

Résolution n° 185-07-2008

**CONCERNANT LE MAINTIEN
DU SERVICE POSTAL PUBLIC ET UNIVERSEL**

Attendu que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

Attendu que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture du bureau de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Il est proposé par le conseiller Magella Pelletier;

Appuyé par le conseiller Serge Bouchard;

Et résolu que la Municipalité de Rivière-Éternité manifeste à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exige que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ : -

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME : -
Rivière-Éternité, le 9 juillet 2008



Denis Houde, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier